

Certificat d'Analyse(s)

Propriétaire : Mr PARISSE Christophe
Elevage : 323
Demandeur : PARISSE Christophe
Organisation : PRO
Préleveur : PASQUET Isabelle (17515)

Mr PARISSE Christophe
137 Rue OBERKAMPF
hall 4
75011 PARIS

Date de prélèvement : 18/04/2025

Date de réception : 06/05/2025

Nombre de prélèvements : 2

Nature des prélèvements : Buccal (brossette)

Espèce : CHAT

Race : MCO - Maine Coon

Date de naissance : 29/01/2025

Sexe : Femelle

Identification génétique par ADN

Date d'exécution : 09/05/2025

Identification : AUBURN MIST PP DE MAY COONFOLIE S/250269591906175 - Code ADN : FC83555									
FCA026	FCA069	FCA075	FCA105	FCA149	FCA201	FCA220	FCA229	FCA293	FCA310
146/152	93/107	136/136	195/203	122/128	151/155	214/216	168/170	189/191	136/136
FCA441	FCA453	FCA649	FCA678	ZSRY					
163/163	188/188	126/126	190/192	X/X					

L'identification génétique est réalisée par PCR (méthode ANAACR05) à l'aide de 15 marqueurs microsatellites, indiqués dans le tableau de résultats ci-dessus, validés scientifiquement au niveau international par l'ISAG (International Society for Animal Genetics). Ce panel de marqueurs répond à la version ISAG 2014. Pour chaque marqueur, l'animal possède deux allèles symbolisés par des nombres. Une identification génétique ne peut être considérée comme valide et ne peut être transmise que si le nombre de marqueurs microsatellites génotypés est égal à un minimum de 9 marqueurs dont 8 du core panel.

Carte d'identité génétique / Genetic identity card																																									
		Code ADN : FC83555																																							
		Nom : AUBURN MIST PP DE MAY COONFOLIE S																																							
		Identification : 250269591906175																																							
		Race : MCO:Maine Coon																																							
		Sexe : Femelle																																							
		Date de naissance : 29/01/2025																																							
																																									
<table border="1"> <tr> <td>FCA026</td><td>146/152</td><td>FCA069</td><td>93/107</td><td>FCA075</td><td>136/136</td><td>FCA105</td><td>195/203</td> <td>FCA149</td><td>122/128</td><td>FCA201</td><td>151/155</td><td>FCA220</td><td>214/216</td><td>FCA229</td><td>168/170</td> </tr> <tr> <td>FCA293</td><td>189/191</td><td>FCA310</td><td>136/136</td><td>FCA441</td><td>163/163</td><td>FCA453</td><td>188/188</td> <td>FCA649</td><td>126/126</td><td>FCA678</td><td>190/192</td><td>ZSRY</td><td>X/X</td><td></td><td></td> </tr> </table>										FCA026	146/152	FCA069	93/107	FCA075	136/136	FCA105	195/203	FCA149	122/128	FCA201	151/155	FCA220	214/216	FCA229	168/170	FCA293	189/191	FCA310	136/136	FCA441	163/163	FCA453	188/188	FCA649	126/126	FCA678	190/192	ZSRY	X/X		
FCA026	146/152	FCA069	93/107	FCA075	136/136	FCA105	195/203	FCA149	122/128	FCA201	151/155	FCA220	214/216	FCA229	168/170																										
FCA293	189/191	FCA310	136/136	FCA441	163/163	FCA453	188/188	FCA649	126/126	FCA678	190/192	ZSRY	X/X																												

Ce compte-rendu ne concerne que les prélèvements soumis à analyse.
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Fait à Loudéac, le 13/05/2025

Olivier Yvernogean
Technicien service Biologie Moléculaire



Certificat d'Analyse(s)

Propriétaire : Mr PARISSE Christophe
Elevage : 323
Demandeur : PARISSE Christophe
Organisation : PRO
Préleveur : PASQUET Isabelle (17515)

Mr PARISSE Christophe
137 Rue OBERKAMPF
hall 4
75011 PARIS

Date de prélèvement : 18/04/2025

Date de réception : 06/05/2025

Nombre de prélèvements : 4

Nature des prélèvements : Buccal (brossette)

Espèce : CHAT

Race : MCO - Maine Coon

Filiation - contrôle de parenté

Date d'exécution : 13/05/2025

Mère(s) présumée(s)

Compatibilité(s)

FC71012 UNCHAINED MELODY PP 250269591665173 -
né(e) le 12/09/2023

...

Père(s) présumé(s)

Compatibilité(s)

FC70043 KAISER NORDIRBISCAT 900217000139345 -
né(e) le 16/02/2023

...

Produit(s)

Compatibilité(s)

FC83555 AUBURN MIST PP DE MAY COONFOLIE S
250269591906175 - Femelle - né(e) le 29/01/2025

**Compatible avec le(s) parent(s) FC71012,
FC70043**

FC83556 AVERY DOWN PP DE MAY COONFOLIE S
250269591906263 - Femelle - né(e) le 29/01/2025

**Compatible avec le(s) parent(s) FC71012,
FC70043**

Règles d'interprétation (protocole de coopération LOOF-GENINDEXE/ méthode interne ANAOCR 05):

- Une filiation ne peut être interprétée que lorsque le nombre de marqueurs microsatellites génotypés communs entre le descendant et ses parents est au minimum égal à 8 du core panel.
- Une filiation est incompatible lorsqu'au moins deux marqueurs ne respectent pas les lois de la transmission héréditaire. Première loi : un produit doit avoir reçu un allèle de chacun de ses deux parents. Deuxième loi : un parent doit avoir transmis l'un de ses deux allèles à son produit.

Ce compte-rendu ne concerne que les prélèvements soumis à analyse.
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé
photographique intégral.

Fait à Loudéac, le 13/05/2025

Olivier Yvernogean
Technicien service Biologie Moléculaire



Certificat d'Analyse(s)

Propriétaire : Mr PARISSE Christophe
Elevage : 323
Demandeur : PARISSE Christophe
Organisation : PRO
Préleveur : PASQUET Isabelle (17515)

Mr PARISSE Christophe
137 Rue OBERKAMPF
hall 4
75011 PARIS

Date de prélèvement : 18/04/2025

Date de réception : 06/05/2025

Nombre de prélèvements : 1

Nature des prélèvements : Buccal (brossette)

Espèce : CHAT

Race : MCO - Maine Coon

Date de naissance : 29/01/2025

Sexe : Femelle

Locus A - Agouti

Date d'exécution : 09/05/2025

Identification	Autres informations	Résultat
1 Code ADN : FC83555 Nom : AUBURN MIST PP DE MAY COONFOLIE S Puce : 250269591906175		a/a:Homozygote non porteur Agouti - Robe non Agouti

Ce test est basé sur l'étude du variant c.123delCA présent sur le gène ASIP (agouti signaling protein) influençant la pigmentation de la robe des chats. Le locus A peut présenter 2 allèles différents avec la dominance hiérarchique suivante : allèle A > allèle a (variant c.123delCT). La transmission de cette mutation se produit de manière autosomique récessive.

Légendes:

A/A : Chat Agouti, porteur de 2 allèles agouti . L'animal aura 100% de chance de transmettre l'allèle A à sa descendance // A/a : Chat Agouti, mais porteur d'un allèle non-agouti . L'animal aura 50% de chance de transmettre l'un ou l'autre des allèles à sa descendance // a/a : Chat non-agouti (poils unis), porteur de 2 allèles non-agouti . L'animal aura 100% de chance de transmettre l'allèle non-agouti à sa descendance. Les tests génétiques mis en oeuvre conformément aux données acquises de la science identifient uniquement la mutation connue, d'autres anomalies génétiques impliquées dans l'expression de la maladie n'étant pas exclues.

Ce compte-rendu ne concerne que les prélèvements soumis à analyse.
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Fait à Loudéac, le 13/05/2025

Olivier Yvernogeu
Technicien service Biologie Moléculaire



Certificat d'Analyse(s)

Propriétaire : Mr PARISSE Christophe
Elevage : 323
Demandeur : PARISSE Christophe
Organisation : PRO
Préleveur : PASQUET Isabelle (17515)

Mr PARISSE Christophe
137 Rue OBERKAMPF
hall 4
75011 PARIS

Date de prélèvement : 18/04/2025

Date de réception : 06/05/2025

Nombre de prélèvements : 1

Nature des prélèvements : Buccal (brossette)

Espèce : CHAT

Race : MCO - Maine Coon

Date de naissance : 29/01/2025

Sexe : Femelle

Locus D - Dilution

Date d'exécution : 09/05/2025

Identification	Autres informations	Résultat
1 Code ADN : FC83555 Nom : AUBURN MIST PP DE MAY COONFOLIE S Puce : 250269591906175		D/d : Porteur de dilution

Ce test est basé sur l'étude du variant c.83delT présent sur le gène MLPH (mélanophiline) influençant la couleur de la robe des chats. Le locus D peut présenter 2 allèles différents avec la dominance hiérarchique suivante : allèle D > allèle d (variant c.83delT). La transmission de cette mutation se produit de manière autosomique récessive.

Légende :

D/D : Chat non dilué, et non porteur de dilution // D/d : Chat non dilué, mais porteur d'un allèle dilution . L'animal aura 50% de chance de transmettre héréditairement la mutation à ses descendants // d/d : Chat dilué, porteur de 2 allèles dilution . L'animal aura 100% de chance de transmettre héréditairement la mutation à ses descendants.

Les tests génétiques mis en oeuvre conformément aux données acquises de la science identifient uniquement la mutation connue, d'autres anomalies génétiques impliquées dans l'expression de la maladie n'étant pas exclues.

Ce compte-rendu ne concerne que les prélèvements soumis à analyse.
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Fait à Loudéac, le 13/05/2025

Olivier Yvernogean
Technicien service Biologie Moléculaire



Certificat d'Analyse(s)

Propriétaire : Mr PARISSE Christophe
Elevage : 323
Demandeur : PARISSE Christophe
Organisation : PRO
Préleveur : PASQUET Isabelle (17515)

Mr PARISSE Christophe
137 Rue OBERKAMPF
hall 4
75011 PARIS

Date de prélèvement : 18/04/2025

Date de réception : 06/05/2025

Nombre de prélèvements : 2

Nature des prélèvements : Buccal (brossette)

Espèce : CHAT

Race : MCO - Maine Coon

Date de naissance : 29/01/2025

Sexe : Femelle

GS ADN

Date d'exécution : 09/05/2025

Identification	Autres informations	Résultat
1 Code ADN : FC83555 Nom : AUBURN MIST PP DE MAY COONFOLIE S Puce : 250269591906175		nonb/nonb
1 Code ADN : FC83555 Nom : AUBURN MIST PP DE MAY COONFOLIE S Puce : 250269591906175		nonb/nonb

GS ADN ou Groupe Sanguin par ADN. Mutation recherchée : Insertion 18 pb / Del 53 (5'UTR) d'après Gandolfi et al. Plos One 2016
Résultat nonb/nonb : aucun allèle b détecté = groupe sanguin A ou AB. Résultat nonb/b : 1 allèle b détecté = groupe sanguin A ou AB. Résultat b/b : 2 allèles b détectés = groupe sanguin B.

Dans l'état actuel des connaissances, ce test est valable chez de nombreuses races de chats mais peut présenter des exceptions parmi les races suivantes : Angora turc, Ragdoll, Bengal, Chaussie, Savannah, Sibérien, Sphynx et European Shorthair.

Le test réalisé ne concerne que la mutation recherchée. D'autres mutations du CMAH existent. Le résultat obtenu par ce test ne présage pas des autres résultats pouvant être obtenus sur les autres mutations.

Ce compte-rendu ne concerne que les prélèvements soumis à analyse.
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Fait à Loudéac, le 13/05/2025

Olivier Yvernogeu
Technicien service Biologie Moléculaire



Certificat d'Analyse(s)

Propriétaire : Mr PARISSE Christophe
Elevage : 323
Demandeur : PARISSE Christophe
Organisation : PRO
Préleveur : PASQUET Isabelle (17515)

Mr PARISSE Christophe
137 Rue OBERKAMPF
hall 4
75011 PARIS

Date de prélèvement : 18/04/2025

Date de réception : 06/05/2025

Nombre de prélèvements : 2

Nature des prélèvements : Buccal (brossette)

Espèce : CHAT

Race : MCO - Maine Coon

Date de naissance : 29/01/2025

Sexe : Femelle

Cardio-Myopathie Hypertrophique (HCM-MC)

Date d'exécution : 09/05/2025

Identification	Autres informations	Résultat
1 Code ADN : FC83555 Nom : AUBURN MIST PP DE MAY COONFOLIE S Puce : 250269591906175		NORMAL (+/+)

La présence de la mutation A31P présente sur le gène MyBPC3 est recherchée.

Cette mutation est responsable de la Myocardiopathie hypertrophique (HCM) chez les chats de race Maine Coon.

Cette mutation se transmet de manière autosomique dominante ; Les individus ayant reçu un allèle muté pourront développer la maladie plus ou moins tard et avec une intensité différente. Les individus ne possédant pas d'allèles mutés (génotype +/+) sont considérés comme sains.

Les tests génétiques mis en oeuvre conformément aux données acquises de la science identifient uniquement la mutation connue, d'autres anomalies génétiques impliquées dans l'expression de la maladie n'étant pas exclues.

NORMAL (+/+) : animal homozygote normal, non porteur de la mutation

PORTEUR (+/-) : animal hétérozygote porteur de la mutation

ATTEINT (-/-) : animal homozygote atteint

Fait à Loudéac, le 13/05/2025

Olivier Yvernogean

Technicien service Biologie Moléculaire



Ce compte-rendu ne concerne que les prélèvements soumis à analyse.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Certificat d'Analyse(s)

Propriétaire : Mr PARISSE Christophe
Elevage : 323
Demandeur : PARISSE Christophe
Organisation : PRO
Préleveur : PASQUET Isabelle (17515)

Mr PARISSE Christophe
137 Rue OBERKAMPF
hall 4
75011 PARIS

Date de prélèvement : 18/04/2025

Date de réception : 06/05/2025

Nombre de prélèvements : 2

Nature des prélèvements : Buccal (brossette)

Espèce : CHAT

Race : MCO - Maine Coon

Date de naissance : 29/01/2025

Sexe : Femelle

Pyruvate Kinase Deficiency (Pkdef)

Date d'exécution : 09/05/2025

Identification	Autres informations	Résultat
1 Code ADN : FC83555 Nom : AUBURN MIST PP DE MAY COONFOLIE S Puce : 250269591906175		NORMAL (+/+)

La présence de la mutation c.693+304G>A présente sur le gène PKLR est recherchée.

Cette mutation est responsable du Déficit en pyruvate kinase (PKDef) chez les chats de races : Abyssin/Somali, Bengal, Mau Egyptien, LaPerm, Maine Coon, Norvégien, Savannah, Sibérien, Singapura, Ocicat, Domestic longhair et shorthair.

Cette mutation se transmet de manière autosomique récessive ; Seuls les individus ayant reçu 2 allèles mutés (génotype -/-) sont considérés comme atteints par la maladie. Les individus ayant reçu un seul allèle muté (génotype +/-) sont considérés comme porteur de la maladie - ils ne développeront pas la maladie mais ont 50% de chance de transmettre héréditairement la mutation à leurs descendants. Les individus ne possédant pas d'allèles mutés (génotype +/+) sont considérés comme sains.

Les tests génétiques mis en oeuvre conformément aux données acquises de la science identifient uniquement la mutation connue, d'autres anomalies génétiques impliquées dans l'expression de la maladie n'étant pas exclues.

NORMAL (+/+) : animal homozygote normal, non porteur de la mutation

PORTEUR (+/-) : animal hétérozygote porteur de la mutation

ATTEINT (-/-) : animal homozygote atteint

Fait à Loudéac, le 13/05/2025

*Ce compte-rendu ne concerne que les prélèvements soumis à analyse.
La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé
photographique intégral.*

Olivier Yvernogean
Technicien service Biologie Moléculaire



Certificat d'Analyse(s)

Propriétaire : Mr PARISSE Christophe
Elevage : 323
Demandeur : PARISSE Christophe
Organisation : PRO
Préleveur : PASQUET Isabelle (17515)

Mr PARISSE Christophe
137 Rue OBERKAMPF
hall 4
75011 PARIS

Date de prélèvement : 18/04/2025

Date de réception : 06/05/2025

Nombre de prélèvements : 2

Nature des prélèvements : Buccal (brossette)

Espèce : CHAT

Race : MCO - Maine Coon

Date de naissance : 29/01/2025

Sexe : Femelle

Spinal Muscular Atrophy (SMA)

Date d'exécution : 09/05/2025

Identification	Autres informations	Résultat
1 Code ADN : FC83555 Nom : AUBURN MIST PP DE MAY COONFOLIE S Puce : 250269591906175		NORMAL (+/+)

La présence de la mutation 140kb del (exons 4-6) présente sur le gène LIX1 est recherchée.

Cette mutation est responsable de l'atrophie musculaire spinale (SMA) chez les chats de race Maine Coon.

Cette mutation se transmet de manière autosomique récessive ; Seuls les individus ayant reçu 2 allèles mutés (génotype -/-) sont considérés comme atteints par la maladie. Les individus ayant reçu un seul allèle muté (génotype +/-) sont considérés comme porteur de la maladie - ils ne développeront pas la maladie mais ont 50% de chance de transmettre héréditairement la mutation à leurs descendants. Les individus ne possédant pas d'allèles mutés (génotype +/+) sont considérés comme sains.

Les tests génétiques mis en oeuvre conformément aux données acquises de la science identifient uniquement la mutation connue, d'autres anomalies génétiques impliquées dans l'expression de la maladie n'étant pas exclues.

NORMAL (+/+): animal homozygote normal, non porteur de la mutation

PORTEUR (+/-): animal hétérozygote porteur de la mutation

ATTEINT (-/-): animal homozygote atteint

Fait à Loudéac, le 13/05/2025

Olivier Yvernogean
Technicien service Biologie Moléculaire



Ce compte-rendu ne concerne que les prélèvements soumis à analyse.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.